ENQUÊTE

POURQUOI LA PAUVRETÉ N'EST PAS UN CHOIX

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT, DAMIEN LEFAUCONNIER ET DJAMILA OULD KHETTAB**

Jamais depuis trente ans le taux de pauvreté n'a été aussi élevé. 15,4 % de la population du pays, soit près de 10 millions de Français, vit toujours sous le seuil de pauvreté. Comment en est-on arrivé là ? Pour 76 % des personnes interrogées dans un sondage d'opinion commandé par le Secours Catholique sur la perception de la pauvreté, les choix de vie personnels sont la principale cause de maintien dans la pauvreté. Mais en faisant porter toute la responsabilité de leur situation aux personnes en précarité, on occulte d'autres facteurs qui jouent pourtant un rôle essentiel dans les parcours. Le poids de l'origine familiale, la détérioration du marché de l'emploi, l'affaiblissement du système de protection sociale… Des mécanismes sociaux puissants sont à l'œuvre. ■

CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF



UNE ÉCOLE AU SERVICE DE LA REPRODUCTION SOCIALE ?

PAR **DJAMILA OULD KHETTAB**

Ses devoirs terminés, Maya, 13 ans, vient donner un coup de main en cuisine. Tandis que la sauce pour les pâtes mijote, l'adolescente discute de son avenir avec sa mère. « *Je te verrais bien architecte* », lui suggère celle-ci. « *C'est vrai que j'aime dessiner des plans et créer des maquettes* », acquiesce Maya, admise en classe de troisième avec « *15 de moyenne et les félicitations* ». La famille habite Marseille et ne vit que du salaire de la mère, accompagnante d'élèves handicapés (AESH). Elle a longtemps recouru à l'aide alimentaire. « *Le plus important est d'avoir un bon travail* », poursuit la collégienne, déterminée à déjouer les statistiques.

Seul un quart des élèves d'origine modeste poursuit des études supérieures contre près de deux tiers des élèves d'origine favorisée, indique un rapport de France Stratégies datant de 2023. Même avec de bons résultats, les enfants de milieu populaire connaissent des parcours « *plus heurtés* » aux « *débouchés nettement moins favorables* », précise le rapport, qui détaille comment l'école non seulement ne parvient pas à amortir les inégalités sociales mais tend à amplifier leurs effets tout au long de la scolarité, notamment au collège. « *Les uns accumulent des intérêts qui leur permettent d'accéder plus facilement à de nouveaux apprentissages, de plus en plus complexes, alors que les autres accumulent des dettes* », explique Frédérique Giraud, sociologue. « *Quand les élèves en difficulté ayant des ressources matérielles limitées arrivent dans un cycle supérieur, l'effort à fournir pour continuer à compenser les retards accumulés et acquérir de nouvelles compétences en mathématiques ou en langues devient intense.* » Résultat, les enfants de familles ouvrières redoublent davantage et un quart d'entre eux arrêtent leur scolarité de manière précoce, contre 8 % des enfants de familles favorisées. Pour réduire les inégalités scolaires, la chercheuse préconise d'agir en amont. Dès la maternelle, qui compte l'un des taux d'encadrement les plus bas parmi les pays de l'OCDE. En fin de grande section, « *on mesure déjà des écarts importants entre les enfants, selon leur origine sociale, au niveau de la richesse du vocabulaire et de la compréhension d'histoires transmises oralement* ».

En France plus qu'ailleurs, le milieu social d'origine influence les trajectoires scolaires. C'est ce que révèlent de manière constante les enquêtes Pisa sur le suivi des acquis des élèves menées par l'OCDE. En cause, une faible mixité sociale, des moyens insuffisants et inégalement répartis, l'opacité du système scolaire (multiplication des sigles, évolution des règles d'annotation), la pénurie d'enseignants… Autant de facteurs qui ont poussé des milliers de lycéens à protester en septembre et octobre derniers. « *On n'a eu que deux fois cours de français l'an dernier.*

REPÈRES

PERCEPTION DE LA PAUVRETÉ PAR LES FRANÇAIS





51 %

PENSENT QUE LA PAUVRETÉ NE SE TRANSMET PAS DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION.



14 %

CITENT LES ENFANTS PARMI LES PROFILS LES PLUS TOUCHÉS PAR LA PAUVRETÉ.

Source : Sondage OpinionWay pour le SCCF, « Les perceptions des Français à l'égard des différentes formes de pauvretés », mai 2026.



VINCENT BOISOT / SCCF

▲ **Les équipes de bénévoles du Secours Catholique accompagnent chaque année des milliers d'enfants et d'adolescents en difficultés scolaires.**

Notre prof était absent, il n'a pas été remplacé », raconte Sherine, en bac pro vente. L'adolescente de 16 ans vit avec sa mère, allocataire du RSA, et ses quatre frères et sœurs dans un quartier de Marseille où peu d'habitants font de longues études. Elle a vu ses notes chuter à partir de la cinquième. La faute à « *de grosses difficultés en orthographe* », à de « *mauvaises fréquentations* », mais aussi à des remarques décourageantes de quelques enseignants. « *Un jour, un prof m'a dit devant toute la classe : "Tu ne sers à rien, on n'a pas besoin de toi ici." Ça m'a blessée.* »

Dans les établissements, « *les préjugés vis-à-vis des familles précaires sont tenaces* », constate Aurélie Mercier, chargée de plaidoyer au Secours Catholique[1]. « *L'institution porte un regard différent sur les chances de réussite des élèves selon leur milieu d'origine. Les enfants d'ouvriers sont ainsi plus souvent orientés vers des filières courtes que les enfants de cadres à niveau équivalent.* »

Sur le terrain, des bénévoles de l'association aident des enfants en difficulté à reprendre confiance et épaulent leurs parents, qui ne sont pas toujours familiers du système scolaire. « *On apporte aux enfants un autre regard d'adulte référent, complémentaire à celui de la communauté éducative, et on les encourage à suivre des parcours différents de ceux qu'on pourrait leur imposer* », explique la salariée du Secours Catholique. À Marseille, Maya retient de l'année passée aux ateliers de soutien scolaire du Secours Catholique, à une période où elle en avait besoin, « *des discussions très enrichissantes* ». « *C'est important,* observe-t-elle, *de faire des rencontres inspirantes et de ne pas rester qu'avec des personnes en difficulté.* »

> « UN ENFANT MAL NOURRI, MAL LOGÉ N'EST PAS EN ÉTAT D'APPRENDRE. »

Tout ne se joue donc pas à l'école. « *Un enfant mal nourri, mal logé, qui dort mal est un élève qui n'est pas en état d'apprendre comme il faut* », souligne Frédérique Giraud, sociologue. Lutter contre les inégalités scolaires sans s'attaquer aux inégalités sociales n'est pas pertinent, conclut Aurélie Mercier du Secours Catholique. « *Les politiques d'éducation doivent inclure les parents, qui restent les premiers éducateurs,* estime-t-elle. *La question est donc de savoir comment leur permettre d'avoir des conditions de vie suffisamment dignes pour qu'ils soient en mesure d'accompagner leurs enfants. Pour cela, il faut leur garantir un revenu décent, un logement adéquat ainsi qu'un accès à la culture, aux sports et aux loisirs.* » ■

(1) Au moment de la réalisation de cet article.

TRAVAILLEURS PRÉCAIRES : EN CDI MAIS SUR LE FIL DE LA PAUVRETÉ

PAR **DAMIEN LEFAUCONNIER**

Nadia[1] pose son téléphone en évidence sur la table afin de surveiller l'heure. Après avoir commencé à travailler tôt le matin et être passée chez deux employeurs, elle ne veut pas manquer la sortie d'école des enfants dont elle a la charge tous les soirs de la semaine. Cette femme de 53 ans cumule en tout sept emplois en CDI : six en tant qu'aide à domicile et un en tant que garde d'enfants. Pour jongler de l'un à l'autre, elle doit sillonner les quatre arrondissements de Paris où se trouvent ses employeurs. Ses journées de travail sont longues et morcelées. « *Je pars de chez moi à 8 h du matin et je rentre après 20 h 30,* explique-t-elle. *Entre chaque lieu de travail, je passe trois quarts d'heure dans les transports* ». Un planning bien chargé, pour seulement 32 heures de travail comptabilisées par semaine. Payée au Smic, cette mère de famille touche environ 1 200 euros nets par mois. Une fois réglé son loyer de 1 007 euros pour un appartement de 50 m² qu'elle occupe avec sa fille, il lui reste moins de 200 euros. Pour s'en sortir, elle se rend fréquemment à des distributions alimentaires et des épiceries solidaires. « *Je prends mon caddie et j'y vais. Évidemment, ce n'est pas drôle* », confie-t-elle, en assurant n'avoir « *jamais reçu aucune aide, pas même de la CAF* ».

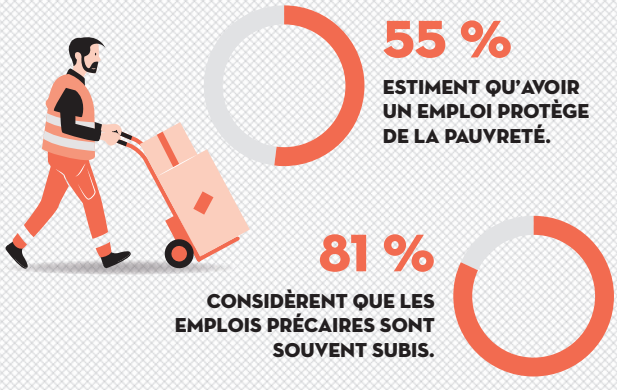
Clara* fait, elle aussi, face à de grandes difficultés financières. Cette journaliste de 41 ans spécialisée en agriculture raconte n'avoir jamais gagné plus de 1 000 euros nets par mois depuis qu'elle a été embauchée en CDI il y a huit ans. Elle dit se priver de tout : « *Je n'ai plus de chauffage depuis 2023. Niveau alimentation, heureusement, les bons plans sont simples à trouver : je fais les fins de marché, les commerçants me connaissent et me font de bonnes ristournes.* » Elle ajoute : « *Je suis dans la pire configuration pour un travailleur pauvre, à savoir que je vis seule et n'ai personne pour m'aider.* »

Comme Nadia et Clara, de nombreux travailleurs n'arrivent plus à vivre de leur activité. D'après l'Insee, 2,3 millions de travailleurs vivaient sous le seuil de pauvreté, soit avec moins de 1 337 euros par mois, en 2024. Les catégories professionnelles les plus concernées sont les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprise et les travailleurs indépendants. « *Ces dernières années, le nombre d'auto-entrepreneurs a considérablement augmenté* », observe Sophie Rigard, référente nationale Protection sociale, travail, emploi au Secours Catholique. « *Mais derrière les discours tendant à enjoliver le modèle de la micro-entreprise et à inciter les jeunes à "devenir leur propre patron", le constat est celui d'un taux de pauvreté très important parmi les personnes ayant ce statut.* »

Le phénomène progresse rapidement :

REPÈRES

PERCEPTION DE LA PAUVRETÉ PAR LES FRANÇAIS



Source : Sondage OpinionWay pour le SCCF, « Les perceptions des Français à l'égard des différentes formes de pauvretés », mai 2026.



XAVIER SCHWEBEL / SCCF

entre 2003 et 2023, le nombre de travailleurs pauvres a augmenté de 25 %, selon la même source. « *Nous le constatons fortement sur le terrain* », observe Alexis Bordes, secrétaire général CGT chômeurs-précaires. « *Vu que le patronat a cet amour des contrats très précaires, on en crée toujours plus. Parallèlement, les périodes de chômage s'accentuent.* »

Les femmes sont particulièrement touchées : elles représentent les deux tiers des travailleurs pauvres. « *Certains secteurs sont des champions en ce domaine, comme le service à la personne, qui est fondé sur le temps partiel et les contrats courts. Mais cela se répand partout, dans la logistique, dans l'aviation, etc.* », poursuit Alexis Bordes.

En 2019, le ministère du Travail estimait ainsi à 5 millions le nombre de personnes ayant signé au moins un contrat court du secteur privé durant l'année, « *hors particuliers employeurs et agriculture* ». Et en 2025, le ministère évaluait à 17,6 % le nombre de salariés concernés par l'emploi partiel (hors Mayotte).

Le travail se précarise et ne sécurise qu'en apparence. Malgré ses contrats en CDI, Nadia affirme subir fréquemment des atteintes au droit du travail : « *Si une personne annule un horaire, elle ne me paye pas. Dernièrement, la fille d'un employeur a voulu me priver d'un jour férié.* » Elle vit dans la crainte de perdre son travail. « *Il y a quelques années, j'ai été licenciée sans motif. Ils savent qu'ils sont dans l'illégalité mais que vous ne ferez rien, car vous perdrez trop d'énergie par rapport au gain. Je suis angoissée en permanence qu'un employeur me dise "on va arrêter de vous faire travailler".* »

La position de Clara est tout aussi précaire. Malgré le sigle rassurant "CDI" inscrit sur son contrat, la journaliste est exposée à des abus potentiels et à des variations de salaire : elle est payée à l'article et non au temps de travail. Et la tarification appliquée ne « *respecte pas les minima sociaux* », assure-t-elle.

À six mois de l'élection présidentielle, le Secours Catholique espère que la situation des travailleurs pauvres « *occupera une place importante dans le débat* ». « *L'emploi n'est pas une fin en soi mais un moyen pour s'émanciper. Le droit à un emploi stable et décent n'est donc pas négociable* », explique Sophie Rigard, qui plaide pour le maintien d'un « *système d'assurance chômage protecteur durant les périodes d'inactivité afin de préserver le pouvoir de négociation des personnes sans emploi vis-à-vis des employeurs* ». Et de conclure : « *Défendre les droits des demandeurs d'emploi permet de maintenir une pression positive sur le marché du travail, tant en termes de conditions de travail que de rémunération. Or les dernières réformes de l'assurance chômage ont précisément affaibli ces droits.* » ■

(1) Les prénoms sont des pseudonymes.

▲ **2,3 millions de travailleurs vivent sous le seuil de pauvreté en France, selon l'Insee.**

SORTIR DE LA PAUVRETÉ AVEC LES MINIMA SOCIAUX ? UNE UTOPIE…

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

« *Vivre avec le RSA (revenu de solidarité active) ? Quand on reste chez soi et qu'on ne mange que des pâtes, ça va* », ironise Romain, un allocataire du RSA âgé de 35 ans. « *Mais si tu veux vivre, c'est-à-dire sortir parfois au cinéma et manger équilibré, tu ne peux pas. Le RSA c'est la survie et ça joue sur la santé physique et psychologique. En fait, c'est une spirale dont on n'arrive pas à sortir.* »

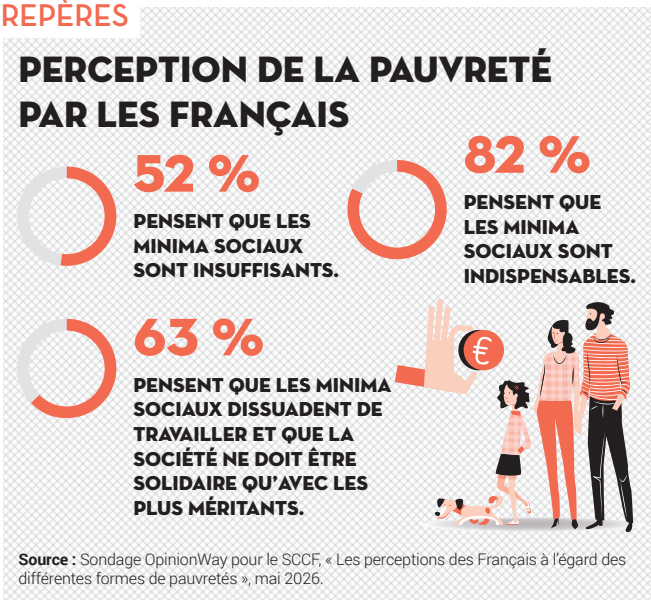
Avec 650 euros par mois pour une personne seule sans enfant, le RSA est aujourd'hui bien en dessous du seuil de pauvreté monétaire de 1 337 euros. Et loin de l'ancien RMI (revenu minimum d'insertion), équivalent à 50 % du Smic à l'époque contre 39 % aujourd'hui pour le RSA. Ses bénéficiaires sont donc plus proches de l'extrême pauvreté que de la pauvreté. « *On observe un décrochage monétaire du RSA par rapport aux autres prestations* », explique Sophie Rigard, référente nationale Protection sociale, travail et emploi au Secours Catholique. « *C'est malheureusement volontaire de la part des pouvoirs publics, du fait de la croyance selon laquelle augmenter les minima sociaux n'inciterait pas à travailler. Or en insécurisant matériellement les personnes, on ne peut pas s'attendre à ce qu'elles trouvent un travail.* »

« *Et le renforcement des sanctions et des contrôles,* ajoute-t-elle, *met une épée de Damoclès au-dessus de la tête des personnes qui craignent en permanence de perdre le peu de revenus qu'elles ont.* » Depuis l'entrée en vigueur de la loi dite "pour le plein emploi" en janvier 2024, les bénéficiaires du RSA doivent en effet justifier de 15 heures d'activité par semaine – en faveur, théoriquement, de leur insertion sociale et professionnelle. En cas de manquement, de nouvelles sanctions sont prévues par un décret de juin 2025. « *J'ai l'impression d'être un enfant que les parents surveillent pour voir s'il fait bien ses devoirs,* témoigne Romain. *Autant je trouve normal de traquer les abus, autant là ça devient systématique et c'est dégradant humainement parlant.* » Maria-Christina, retraitée de 64 ans, qui touche l'Aspa (le "minimum vieillesse") et n'est donc pas concernée par le décret "sanctions", constate pourtant elle aussi un durcissement des contrôles. « *J'ai l'angoisse d'être contrôlée alors que c'est déjà suffisamment difficile de devoir tout calculer pour boucler mes fins de mois avec 1 034 euros*, confie-t-elle. *Ça met la pression alors que nous n'abusons pas de la société avec de si faibles ressources.* »

Confiance contre méfiance

Cette pression institutionnelle, au-delà du fait qu'elle contrevient au droit constitutionnel d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence, accroît le risque de non-recours aux minima sociaux, affirment des associations

REPÈRES



Source : Sondage OpinionWay pour le SCCF, « Les perceptions des Français à l'égard des différentes formes de pauvretés », mai 2026.

de lutte contre la pauvreté dont le Secours Catholique. En 2026, 35 % des personnes ayant droit au RSA n'en font pas la demande et une sur deux pour l'Aspa. « *Quand on lutte contre les pauvres, c'est la pauvreté qui gagne* », écrit l'économiste Guillaume Allègre dans une tribune au journal *Le Monde*.« *La question, au fond, est celle de la société que nous voulons : souhaitons-nous une société où les droits continueront d'exister mais où plus personne ne les demandera, par honte ou par crainte de subir de la maltraitance institutionnelle ?* », interpelle Sophie Rigard, du Secours Catholique. L'association plaide ainsi pour sortir de la logique actuelle de contrôles tous azimuts et pour renouer un lien de confiance entre les citoyens et les institutions. Elle préconise également une revalorisation des prestations sociales, en particulier du RSA, à hauteur d'au moins 40 % du revenu médian ainsi qu'une indexation sur les prix à la consommation des ménages modestes – comme c'est le cas pour le Smic – et non pas sur l'inflation moyenne, afin que les minima sociaux retrouvent leur rôle initial d'aide pour sortir de la pauvreté.

« *Ne résoudre la pauvreté qu'avec les minima sociaux est illusoire* », estime Pierre Gravoin, sociologue post-doctorant à Sciences Po Paris. « *Il faut croiser la question monétaire et celle des conditions de vie. Prendre en compte d'autres domaines de l'action publique, tels que l'accès à l'éducation, au logement, à l'alimentation ou à la santé, permet d'aider les personnes à sortir de la pauvreté.* » Pour renverser les préjugés envers les allocataires des minima sociaux et mieux aider ceux-ci à sortir de la pauvreté, le chercheur propose deux réformes : d'une part, préserver le RSA actuel mais le rendre inconditionnel pour tous sans contrepartie ; d'autre part, créer un revenu d'insertion professionnelle majoré permettant de valoriser économiquement la recherche de travail. « *Cette distinction réaffirme la primauté de la garantie de revenus selon les principes fondateurs du RMI, tout en préservant l'adhésion des citoyens aux politiques sociales* », explique-t-il. Une ébauche de solution qui permettrait de redonner sens à l'un des trois mots du sigle RSA que l'on a presque fini par oublier : "solidarité". ■

ÉCLAIRAGE

LES RACINES DE LA STIGMATISATION

PAR **AXELLE DOLINO-BRODIEZ,** HISTORIENNE, DIRECTRICE DE RECHERCHE AU CNRS

« Différencier les "pauvres méritants" des "non méritants" date du Moyen Âge. Deux critères servaient à faire la distinction : la personne est-elle d'ici et est-elle en capacité de travailler ? Étaient ainsi considérés comme dignes d'assistance les enfants, les personnes âgées ou handicapées, contrairement aux personnes perçues comme valides. À cette époque, le profil particulièrement stigmatisé était celui du vagabond, car il violait les lois fondamentales de la société : la sédentarité et le travail. Les pauvres sont moins stigmatisés durant le XXe siècle, période progressiste marquée par le renforcement de la protection sociale. La crise économique à partir des années 1970 fait naître de l'empathie envers les sans-abri et les chômeurs, victimes notamment de la désindustrialisation. La société estime alors avoir une dette envers les personnes affectées par la conjoncture économique et le chômage de masse : des réponses palliatives, comme les distributions alimentaires, et curatives, comme la mise en place de minima sociaux, sont apportées.

Mais le taux de chômage ne diminuant pas, le regard sur les personnes en difficulté se crispe de nouveau au milieu des années 1990. Les étrangers cristallisent les sentiments d'injustice et de rancune. Un réflexe pavlovien. Les autres boucs émissaires sont les chômeurs. Il se développe un discours politique qui oppose « *la France qui se lève tôt* » à la « *France des allocs* » et dénonce les « *trappes à inactivité* ». Selon cette thèse, les minima sociaux, jugés trop élevés, incitent les personnes à rester sans emploi. Les pauvres sont encore plus stigmatisés depuis la mise en œuvre de « *politiques d'activation* » et, plus récemment, l'obligation de contrepartie imposée aux allocataires des minima sociaux. Aujourd'hui, les situations de pauvreté ne relèveraient plus de la responsabilité collective mais d'une responsabilité individuelle. Ce nouveau paradigme occulte le fait qu'il n'y a toujours pas assez d'emplois pour tout le monde. Le climat social s'apaisera et on sortira des antagonismes forts, de la frustration et du ressentiment si la situation économique du pays s'améliore durablement avec la création d'emplois pérennes. » ■

L'ENTRETIEN

« LES PERSONNES PAUVRES SONT TENUES POUR RESPONSABLES DE LEUR SITUATION »

Pourquoi les clichés stigmatisant les personnes pauvres gagnent-ils du terrain dans l'opinion publique ? Comment faire reculer ces idées préconçues ? **Entretien avec François Dubet, sociologue.**

PROPOS RECUEILLIS PAR **MATHILDE NUGUE,** RESPONSABLE DE L'OBSERVATOIRE DES PAUVRETÉS AU SECOURS CATHOLIQUE, ET **DJAMILA OULD KHETTAB.**


ÉLODIE PERRIOT / SCCF

PARCOURS

FRANÇOIS DUBET

1946 :
Naît à Périgueux.

1999 :
Dirige le rapport "Collège de l'an 2000" remis au ministère de l'Éducation nationale.

Jusqu'en 2013 :
Enseigne la sociologie à l'université de Bordeaux.

2025 :
Publie Le mépris. Émotion collective, passion politique (Seuil, 2025).

Mathilde Nugue : Depuis le milieu des années 2000, les discours politiques tendent à stigmatiser de plus en plus les personnes en situation de pauvreté, les associant à des représentations négatives : « fainéants », « assistés », « profiteurs ». Comment ces discours infusent-ils dans la société ?

François Dubet : La majorité des Français estime que la pauvreté reste inacceptable et que la société doit continuer de venir en aide aux personnes pauvres. Toutefois les discours politiques stigmatisant les personnes pauvres imprègnent la société au point que certains préjugés envers les pauvres sont partagés par un très grand nombre.

Le problème est que notre système social de prélèvements et de versement de prestations est devenu très complexe. Entre les impôts directs et indirects et les différentes taxes, les prélèvements sociaux sont, pour la plupart des Français, illisibles. Dans le même temps, nous ne savons pas vraiment ce que nous recevons. Quand le système de redistribution des richesses est si opaque, alors les niveaux de prélèvements obligatoires – près de 50 % du PIB – et de dépenses sociales publiques – plus de 30 % du PIB – paraissent obscurs et il se crée un mécanisme de défiance généralisé. Tout le monde a l'impression d'être floué. Cela pose un vrai problème démocratique.

Par ailleurs, il est faux de présenter le système de protection sociale français comme extrêmement généreux alors que près de 40 % des personnes n'accèdent pas à une aide à laquelle elles peuvent prétendre. En cause, un ensemble de mécanismes dissuasifs et contraignants : il faut avoir accès à un ordinateur, avoir du temps et ses papiers en règle, maîtriser le français, etc. Et vous êtes quasiment tenu pour responsable du non-recours à vos droits.



M.N. : Le regard sur les personnes allocataires des minima sociaux s'est particulièrement durci sous les mandats d'Emmanuel Macron. On est entré dans une logique de sanction et de conditionnalité accrue. Quels effets cela peut-il avoir sur la cohésion sociale ?

F.D. : Il y a aujourd'hui une injonction à l'autonomie. Il faudrait mettre les allocataires des minima sociaux en mouvement, les tenir pour des acteurs parfaitement autonomes. Et s'ils ne retrouvent pas d'emploi, ils sont soupçonnés de manquer de volonté. Il y a vingt ans, la théorie de la "trappe d'inactivité" était déjà défendue dans le débat public. Selon cette théorie, les prestations sociales seraient tellement élevées qu'elles dissuaderaient les chômeurs de reprendre un emploi. Or cette thèse n'est pas vraie. La plupart veulent travailler. Mais certains sont freinés par les coûts élevés engendrés par le retour au travail : il faut posséder une voiture, payer l'essence, trouver un mode de garde des enfants… D'autres ne sont pas dans un état physique ou psychologique permettant de retrouver un travail. Il n'empêche, les pauvres seraient responsables de leur malheur.

> « QUAND LES INÉGALITÉS SE SINGULARISENT, CE N'EST PAS SEULEMENT MA CLASSE SOCIALE QUI EST MÉPRISÉE, C'EST MOI. »

M.N. : Dans votre ouvrage *Le Mépris. Émotion collective, passion politique,* vous dites que le mépris a toujours existé mais qu'il a évolué. Pouvez-vous nous parler de cette évolution ?

F.D. : Le mépris de classe participait de l'ordre social. Il a changé de nature : quand les inégalités se singularisent, ce n'est pas seulement ma classe sociale qui est méprisée, c'est moi. Aujourd'hui, il s'agit d'une émotion insupportable qui provoque à la fois de l'indignation, du ressentiment et de la haine. Elle conduit les individus qui se sentent méprisés à dénoncer des ennemis situés au-dessus d'eux : les élites, les riches, les puissants… Mais on combat aussi des ennemis en dessous de soi : les "assistés", les immigrés notamment. Une sorte de chaîne du mépris se ›››



ELODIE PERRIOT / SCCF

›› met ainsi en place. Le fait d'être tenu responsable de sa situation et de subir des mécanismes qui nous dépassent, comme la mondialisation et les nouvelles technologies, exacerbe le sentiment de mépris. Les réseaux sociaux nourrissent également cette émotion sombre, puisque chacun y témoigne de ses colères.

D.O.K. : À six mois de l'élection présidentielle, une partie de la classe populaire est tentée par une offre politique qui stigmatise les personnes pauvres. Comment expliquez-vous ce paradoxe ?

F.D. : Par la décomposition de nos vieilles sociétés de classes organisées autour de partis et de syndicats. Hier nous vivions dans une société nationale, avec une économie nationale, une monnaie nationale et des industries nationales. Les classes populaires étaient dominées par une bourgeoisie nationale et par un État qui semblait tout-puissant. Tout cela a explosé. Quand on ne devient pas ouvrier parce que c'est notre destin mais parce qu'on a échoué à l'école, même si l'échec est déterminé par l'origine sociale, les vaincus du tri scolaire se sentent humiliés et se retournent contre tous ceux qui les méprisent. Ceux qui, selon eux, les regardent de haut et leur font la leçon. Dans le même temps, les classes ouvrière et moyenne, qui travaillent, veulent se démarquer des personnes pauvres qui ne travaillent pas et vivraient aux crochets de la société. L'ennemi n'est donc plus seulement le "patron qui exploite" mais aussi "l'élite méprisante" et les "assistés, profiteurs du système".

Cette colère sociale n'existe pas seulement en France. Des courants populistes, qui instrumentalisent et nourrissent la rhétorique du mépris et du ressentiment, gagnent du terrain ou s'imposent en Europe, comme en Italie, en Allemagne, en Angleterre et dans les pays scandinaves, mais aussi outre-Atlantique, comme aux États-Unis et en Amérique latine. Ce mouvement va-t-il durer et continuer à se répandre, ou bien aurons-nous la capacité d'y résister ?

D.O.K. : La promesse d'égalité des chances à l'école aggrave-t-elle ce sentiment de mépris ?

F.D. : Le problème avec l'école est que les inégalités scolaires ne sont pas simplement le produit d'un système injuste. Elles sont également le produit des stratégies des familles qui ont intérêt à creuser les inégalités scolaires. Nous sommes entrés dans une ère de massification scolaire : dans les années 1960, seuls 20 % des élèves d'une classe d'âge allaient au lycée alors qu'aujourd'hui on compte 80 % de

bacheliers et un jeune sur deux poursuit des études supérieures. Et c'est une très bonne chose en termes d'accès aux études. Mais dans ce système de masse, on observe une hiérarchie infinie des diplômes et des formations : il ne suffit plus de décrocher le baccalauréat, il faut désormais obtenir une mention et choisir les options les plus prestigieuses et les plus sélectives. Dès lors que le mérite scolaire est la clé d'entrée dans une carrière professionnelle, les parents font tout pour que leurs enfants s'en tirent mieux que les autres. L'une des stratégies bien connues est le contournement de la carte scolaire et le recours au privé. Les familles modestes se retrouvent piégées car elles n'ont pas les ressources économiques et culturelles pour s'en sortir. Elles vont se sentir humiliées et méprisées.
La priorité des politiques d'éducation devrait être de relever le niveau des élèves les plus faibles. Aujourd'hui, un enfant sur quatre entrant en sixième n'est pas à l'aise avec la lecture. Ce n'est pas normal ! Pour renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux, il ne suffit pas d'investir davantage de moyens dans l'école. Le fait de diminuer le nombre d'élèves par classe sans changer la pédagogie, la formation des maîtres et le fonctionnement de l'institution n'aura pas vraiment d'effet.

D.O.K. : Dans une société fondée sur le mérite, quelle place reste-t-il à la fraternité ?
F.D. : Notre monde est clivé entre les vainqueurs et les vaincus, et la question est effectivement de savoir ce que l'on fait des vaincus. Que leur doit-on ? Il y a plusieurs solutions à imaginer.
La première pourrait être de garantir aux plus fragiles un revenu de base, une sorte de revenu universel. Mais ce ne sera pas simple à mettre en œuvre. Il faut s'attendre à une forte opposition de ceux qui travaillent et contribuent au système de protection sociale. Mais la question se pose.
La seconde, qui me paraît essentielle, est de multiplier les formes de mérite et de sortir du quasi-monopole du mérite scolaire. On pourrait très bien valoriser le mérite professionnel, l'engagement associatif, l'entraide ou d'autres formes de contribution à la société. La diversité des mérites rendrait la société plus vivable et moins violente en multipliant les chances et les modalités des réussites.

> « DANS UN MONDE CLIVÉ ENTRE LES VAINQUEURS ET LES VAINCUS, LA QUESTION EST DE SAVOIR CE QUE L'ON FAIT DES VAINCUS. »

M.N. : Si le mépris et le ressentiment contribuent à diviser la société, quelles émotions collectives faudrait-il au contraire cultiver pour préserver la cohésion sociale ?
F.D. : Les grèves et les négociations permettaient autrefois d'organiser les conflits sociaux. Aujourd'hui, il n'y a plus tellement de conflits sociaux, il y a surtout des colères. On a l'impression désagréable de ne rien avoir en commun, que les autres sont des ennemis et que l'État peut tout. Remettre en forme des conflits sociaux me paraît capital car le conflit social est, paradoxalement, bon pour l'intégration et la cohésion sociale. Quand on sait pourquoi on se confronte, on sait ce que l'on a de commun.
Il faut donc être capable de définir précisément ce que nous avons de commun. Aujourd'hui, un grand nombre de revendications légitimes visent la reconnaissance de singularités multiples, sur le plan religieux, sexuel ou culturel. Ces revendications suscitent une réaction de rejet souvent violente d'une partie de la population parce qu'elles touchent à la fois à l'intime et aux imaginaires nationaux. Mais si nous savions ce que nous avons de commun, nous accepterions davantage de reconnaître des singularités qui ne seraient plus perçues comme des menaces.
Nous pouvons nous appuyer sur plusieurs leviers pour repenser ce que nous avons de commun. D'abord, les Français restent attachés aux valeurs de solidarité et de fraternité. Il n'y a qu'à voir la richesse du tissu associatif dans le pays. À l'échelon local, on voit aussi des liens sociaux et de proximité forts : des collectifs de citoyens se forment, s'organisent, se mobilisent et mettent en œuvre des actions de manière agile et plutôt efficace. Il y a enfin des expérimentations sociales intéressantes comme la démarche "Territoire zéro chômeur de longue durée" (TZCLD). Le maillon des collectifs de citoyens devrait être davantage investi pour contribuer à la cohésion sociale. Dans tous les cas, il faut s'interdire de désespérer, et même si ces mobilisations sont moins spectaculaires que nos colères, beaucoup de gens se battent. ■

ICI ET LÀ-BAS

LA PAUVRETÉ ENTRETENUE PAR LA DISCRIMINATION SOCIALE

Même si des efforts ont été faits dans la lutte contre la pauvreté au Bangladesh, des inégalités structurelles maintiennent des populations marginalisées dans l'extrême pauvreté. Le regard porté par le reste de la société sur ces communautés les empêche de sortir de la misère.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

« *Tous les matins, nous nettoyons la ville de Sreemangal (Est) malgré la pluie. Avec 550 TK (3,80 €) par mois, je ne peux pas vivre décemment et je dois même acheter mon propre balai. Nous sommes privés de toutes les manières possibles* », témoigne Ruplal, un Harijan, communauté de nettoyeurs non musulmans. Comme lui, 6 millions de Bangladais appartiennent à des communautés marginalisées qui ont fait l'objet d'une étude de SEHD (Society for Environment and Human Development), partenaire du Secours Catholique. Qu'ils soient Harijan (nettoyeurs), Jaladas (pêcheurs), Kaiputras (éleveurs de porcs), Rishis (tanneurs) ou Adivasis (autochtones), tous ont un point commun : celui d'être enfermés dans le cercle vicieux de la pauvreté car exclus de la société.

« *Ce sont des habitants que la majorité musulmane regarde de haut* », explique Philip Gain, directeur de SEHD. « *Ils ne peuvent pas s'asseoir ni manger avec nous. Et à cause de cette mentalité, ils restent très pauvres.* » Les différences ethniques ou religieuses font que ces communautés sont marginalisées et discriminées, socialement mais aussi économiquement. Elles font partie des 16 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté au Bangladesh sur les 175 millions d'habitants. L'étude montre que ces Bangladais travaillent avec des salaires de misère. Tandis que le salaire mensuel moyen est de 25 700 TK (182 €), il est de 8 000 TK (56 €) pour les travailleurs des plantations de thé. « *Il existe dans les faits au Bangladesh, un système de castes*[1] *qui a précédé l'arrivée de l'Islam et qui entretient des inégalités structurelles.*



GAËL KERBAOL / SCCF

Six millions de Bangladais (soit 3 % de la population) appartiennent à des communautés marginalisées.

Ainsi on observe une discrimination sociale de la part des castes supérieures (par exemple les propriétaires), qui considèrent les castes inférieures comme "intouchables". Elles ont besoin d'elles pour exercer les métiers impurs comme la tannerie ou le nettoyage, mais les laissent à l'écart de la société », analyse Jérémie Codron, politologue spécialiste du Bangladesh, ancien professeur à l'Inalco. C'est ce que confirme Shefali, un Kaiputra de Dakshin Abipur (Sud-Est) : « *Parce que nous travaillons avec les porcs et parce que nous mendions, nos voisins nous regardent de travers. Dans les* tea houses *(maisons de thé) ou les restaurants, nos assiettes sont séparées des autres. Nous ne sommes pas socialement égaux aux autres êtres humains.* »

Un cercle vicieux

En conséquence, ces communautés discriminées vivent isolées, parfois à l'écart du village, et loin des services publics de santé ou d'éducation. Et cette pauvreté se transmet de génération en génération, un cercle vicieux dont il est difficile de sortir. La protection sociale est faible au Bangladesh, et ces communautés déshéritées n'osent pas faire valoir leurs rares droits sociaux, préférant se tourner vers des réseaux de solidarité locale ethnique ou vers des ONG. Une autre stratégie observée, note le chercheur Jérémie Codron, est « *de décider de mettre son enfant dans une* madrasa, *une école musulmane privée, pour sortir du système traditionnel de castes. Cette éducation religieuse permet aux communautés musulmanes marginalisées de mieux s'intégrer* ». De son côté, l'ONG SEHD, partenaire du Secours Catholique, s'attache à faire connaître les injustices vécues par ces communautés rendues invisibles, mais aussi à sensibiliser ces dernières à leurs droits. « *Le but est qu'elles soient elles-mêmes conscientes de leurs droits afin de demander la protection sociale. Il faut briser le cercle de leur extrême pauvreté car chaque citoyen a droit à sa dignité* », explique Philip Gain, de SEHD. Avant de conclure : « *La vraie question derrière, c'est celle de la société que nous voulons.* » ■

1 Même si la Constitution du Bangladesh interdit formellement toute discrimination fondée sur la caste (articles 27 et 28).

DES OUTILS POUR COMPRENDRE

À LIRE



Notre "État de la pauvreté en France 2026"

Le Secours Catholique publie en novembre son rapport statistique annuel "État de la pauvreté en France". Celui-ci documente les mécanismes actuels de pauvreté et les effets des politiques publiques à partir des données statistiques recueillies par l'association, et la réalité vécue par des personnes en situation de pauvreté. Pour cette nouvelle édition, le rapport statistique s'appuie également sur un sondage réalisé en avril dernier par OpinionWay sur la perception que les Français ont de la pauvreté. Les résultats de ce sondage montrent que les Français font preuve d'empathie envers les personnes pauvres et d'attachement au système de protection sociale. Mais les discours politiques et médiatiques sur les personnes pauvres, renvoyées à des représentations négatives, ne sont pas sans effet sur la population.

À lire sur : rapport.secours-catholique.org

Étude sur l'impact de la loi dite "Pour le plein emploi"

En octobre dernier, le Secours Catholique, Aequitaz et ATD Quart Monde ont publié un rapport sur les répercussions de la loi "Pour le plein emploi", dix-huit mois après son entrée en vigueur. Ce rapport s'appuie sur le témoignage de centaines d'allocataires de minima sociaux, de demandeurs d'emploi et de professionnels de l'accompagnement social.

À lire sur : bit.ly/RapportRSA

«Poids des héritages et parcours scolaires»

France Stratégie a publié en septembre 2023 un rapport dévoilant le rôle de l'origine sociale des élèves sur leur trajectoire scolaire, de la petite enfance à l'entrée dans l'enseignement supérieur : « Scolarités : le poids des héritages ».

À lire sur : bit.ly/4i53n5O

À VOIR



En fanfare

Une comédie d'Emmanuel Courcol avec Benjamin Lavernhe et Pierre Lottin. L'histoire de deux frères : l'un est chef d'orchestre de renommée mondiale, élevé dans un milieu privilégié, tandis que le second, employé dans une usine en grève, a grandi dans un milieu modeste. Deux frères, deux milieux sociaux, deux destins opposés.

***En fanfare*, 1h 42, novembre 2024**